

La France sous l'occupation nazie

PBQ : Comment la France va-t-elle réagir suite à la défaite de juin 1940 ?

I. Le régime de Vichy

A. Un régime né de la défaite

Rappel :

L'attaque allemande de mai 1940 a mis l'armée française en échec.

Doc 1 p. 110 : (CA10+CA12)

Le Maréchal Pétain âgé de 84 ans, héros de la 1^{ère} Guerre Mondiale, est nommé président du Conseil. Il décide de signer un **armistice avec l'Allemagne le 22 juin 1940 à Rethondes**. En juillet 1940, Pétain obtient les pleins pouvoirs. Il prend le titre de « chef de l'Etat » et nomme Pierre Laval, chef du gouvernement.

Doc 4 p. 111 : (CA9)

La France est coupée en deux : le nord et l'ouest du pays sont occupés par l'Allemagne. Cela provoque un **exode** considérable. La France doit de plus payer de lourdes indemnités de guerre et entretenir les troupes allemandes. L'Alsace et la Lorraine sont annexées au Reich.

B. Un régime collaborationniste ?

1. Un régime autoritaire et réactionnaire

Doc 6 p. 111 : (CA5)

Le Maréchal Pétain souhaite redonner à la France des valeurs traditionnelles dont il fait sa devise : **« Travail, famille, patrie »**. Les femmes doivent rester au foyer pour élever les enfants, la fête des mères est créée. Il met en place un régime autoritaire car il rejette la République et la démocratie. Il supprime le suffrage universel, les partis politiques et les syndicats, supprime la liberté de la presse et le droit de grève.

A partir de 1943, une organisation, appelée la Milice est créée. Elle pourchasse les opposants au régime de Vichy, les juifs et les résistants.

2. Un régime raciste

Doc 5 p. 111 : (CA5)

En collaborant avec Hitler, Pétain souhaite obtenir un allègement des charges qui pèsent sur la vie des Français. Leur **entrevue à Montoire en octobre 1940** n'apportera aucun soulagement à la souffrance des Français.

Doc 2 p. 110 : (CA10 + CA12)

A partir d'**octobre 1940**, les juifs sont exclus de la société française par la proclamation de **lois antisémites**. L'Etat français va jusqu'à livrer des Juifs de la zone libre à l'Allemagne nazie. La police française collabore avec l'Allemagne nazie pour arrêter les Juifs, les francs-maçons et les étrangers comme lors de la **rafle du Vel d'hiv le 16 juillet 1942**. Les personnes arrêtées sont internées puis déportées. En France, sur les 300 000 juifs recensés en 1939, 75 000 ont été déportés.

II. La vie sous l'occupation

Lire le haut de la page 112 puis répondre aux questions du dossier p. 112-113 (CA5 + CA10 + CA12 + RA1 + RA3)

La population française vit très difficilement l'occupation. En effet, dès le début de la guerre, les populations du Nord et de l'Ouest de la France ont fui les combats lors d'un très long exode qui leur a fait abandonner tous leurs biens.

De plus, les populations, même situées en zone libre, subissent des privations puis des pénuries. En effet, la nourriture est rationnée par des tickets et l'économie désorganisée amène bientôt des pénuries et l'explosion du marché noir.

De surcroît, les populations vivent dans la terreur des représailles allemandes lors des interventions des résistants mais elles craignent aussi les bombardements alliés. Les Juifs sont particulièrement touchés car même s'ils se cachent ils peuvent à tout moment être dénoncés et déportés.

Enfin, la France est obligée de se plier à la volonté de l'occupant ainsi, les panneaux indicateurs sont désormais rédigés en allemands et les juifs sont exclus de la société française comme ils le sont en Allemagne par les lois antisémites. Par exemple, les enfants juifs sont interdits dans les parcs de jeux.

De même, de nombreux hommes sont obligés d'aller travailler en Allemagne sur ordre du gouvernement français, c'est le Service du Travail Obligatoire ou STO.

III. La résistance française

Doc 3 p. 111 : (CA10+CA12)

Doc 1 p. 114 : (CA10+CA12)

Doc 3 p. 115 : (CA10+CA12)

Suite aux nombreuses défaites de l'armée française, le Maréchal Pétain annonce aux français le 17 juin 1940 qu'il souhaite demander l'armistice à l'Allemagne. Dès le lendemain, depuis Londres où il s'était réfugié, le Général de Gaulle lance à la radio (BBC) un appel à la résistance. Peu entendu, ce message marque néanmoins dans les esprits le début de la résistance.

De Gaulle met sur pied une petite armée composée de français : les FFL (Forces Françaises Libres).

Dossier p. 116-117 : Questions (CA5 + CA10 + CA12 + RA1 + RA3)

Dès 1940, alors que la majorité des français font confiance au Maréchal Pétain, quelques groupes isolés commencent à publier des tracts et des journaux appelant à résister aux nazis puis à lutter contre le régime de Vichy. L'action des résistants consiste également en de la collecte de renseignements militaires, l'infiltration de certaines administrations, le sabotage...

A partir de 1941, De Gaulle donne la mission à Jean Moulin d'unifier ces petits groupes de résistants pour en renforcer l'action : ce dernier fondera le 27 mai 1943 le Conseil National de la Résistance (CNR). Le CNR composé de tous les grands mouvements de résistance comme Combat ou Libération reconnaît De Gaulle comme son chef. Ces grands mouvements de résistance se font appeler les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur).

Tous les français ne peuvent pas ou ne veulent pas entrer en résistance active car ils craignent pour leur vie et celle de leur famille, aussi, certains pratiquent la résistance passive. Par exemple, ils mettent plus de temps à faire les tâches administratives imposées par les nazis.

IV. la fin du régime

Doc 4 p. 115 : (CA9)

L'annonce du débarquement se fait par ces messages diffusés à deux jours d'intervalle sur la BBC, d'après une strophe de Verlaine : « Les sanglots longs des violons d'automne » et « Blessent mon cœur d'une langueur monotone ». Ces codes ordonnent aux FFI de saboter toutes les lignes ferroviaires et les lignes téléphoniques non encore détruites puis d'attaquer des dépôts de munition, d'harcéler les troupes allemandes. Certaines régions françaises sont ainsi libérées avant même que n'arrivent les troupes Alliées. Par exemple, Paris se soulève et se libère avec l'arrivée des chars de la division Leclerc le 24 août 1944.

En représailles, les allemands exécutent des otages comme à Oradour-sur-Glane près de Limoges où 642 personnes ont péri ou à Maillé près de Tours où 124 personnes ont péri.



Femmes photographiées devant l'entrée principale du Palais de Justice de Bergerac, septembre 1944



Archives nationales américaines, 1945, Mémorial de Caen

- 1) Quelle est la nature des documents ? (CA3)
- 2) Que fait-on subir à ces femmes ? Pourquoi ? (CA5)

A l'été 1945, des purges sont organisées. Les femmes qui sont accusées d'avoir eu des relations avec des allemands sont tondues en place publique. Les collaborateurs sont pourchassés, exécutés parfois sans jugement. Le Maréchal Pétain qui avait fui avec les allemands est condamné à mort mais sa peine est commuée en détention perpétuelle. Laval est exécuté.

Le 2 juin 1944, de Gaulle devient chef du Gouvernement provisoire de la République Française (GPRF).